



Plan masse et d'implantation dressé par J. L'Hernault, architecte à Paris (12, rue Saint-Merri). Les 910 logements prévus sont implantés sur un terrain de 202 000 m² (57 000 à Vigneux et 145 000 à Draveil), soit une densité de 45 logements à l'hectare. Le terrain scolaire de Vigneux couvre 18 000 m², celui de Draveil 22 000. Il ne s'agit pas de l'état définitif : l'implantation a été ensuite quelque peu modifiée. (AD Essonne, 1502 W 1287)

IVR11_20089100421NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Auteur du document reproduit : J. (architecte) L'Hernault

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Conseil général
de l'Essonne
communication libre, reproduction soumise à autorisation